

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 766

présenté par
M. Lefranc

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer la division et l'intitulé suivants :

« Titre I *bis*

« Moderniser la gouvernance de l'agriculture ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Insérer un nouveau titre dont les dispositions sont exprimées dans les deux amendements suivants.